

Le Département Innovation en santé

Soucieuse d'adapter son organisation aux enjeux actuels, l'ARS Bretagne a fait le choix de créer en janvier 2017 un département "Innovation en santé", rattaché à la Direction Générale.

L'ambition du département est de :

- Faciliter l'émergence et la diffusion d'innovations au service de la prévention et de la performance du système de santé ;
- Favoriser un accès égal et précoce sur l'ensemble du territoire
- Accompagner le développement de la recherche et de l'innovation en santé aux côtés des partenaires régionaux et locaux.

 L'innovation en santé regroupe 3 domaines selon le Ministère de la santé :

Innovation diagnostique et thérapeutique

Thérapies géniques

Biotechnologies

Thérapies ciblées

Médecine de précision liée au séquençage de l'exome et du génome,

Solutions thérapeutiques de e-santé.

Intelligence artificielle

Innovation technologique et numérique

Esanté et objets de santé connectés dans le domaine de l'autonomie, du bien vivre, de l'information des patients

Télémédecine

Partage des données de santé et open data

Robotique chirurgicale

Imagerie en 3D

Innovation organisationnelle et comportementale

Nouveaux modes d'exercice et de prise en charge

Parcours de soins coordonnés

Dossier médical partagé

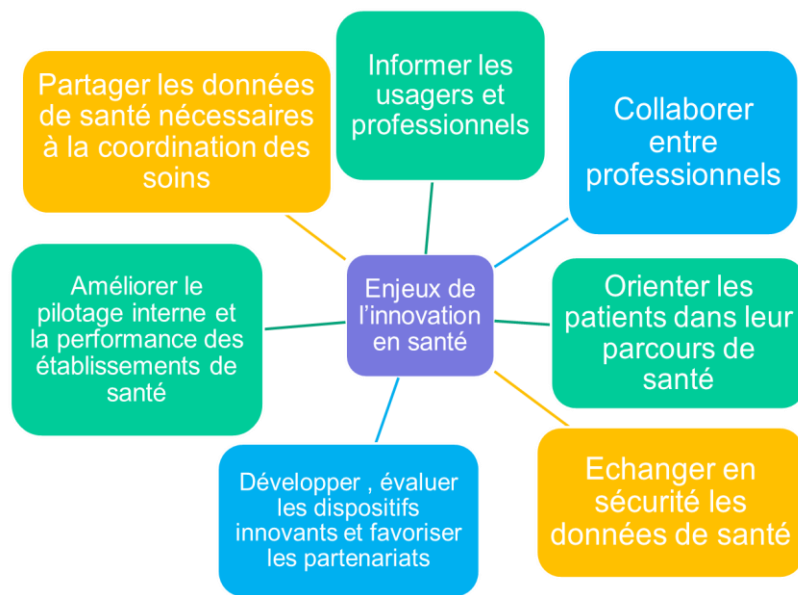
Plateformes de suivi à distance

Education thérapeutique

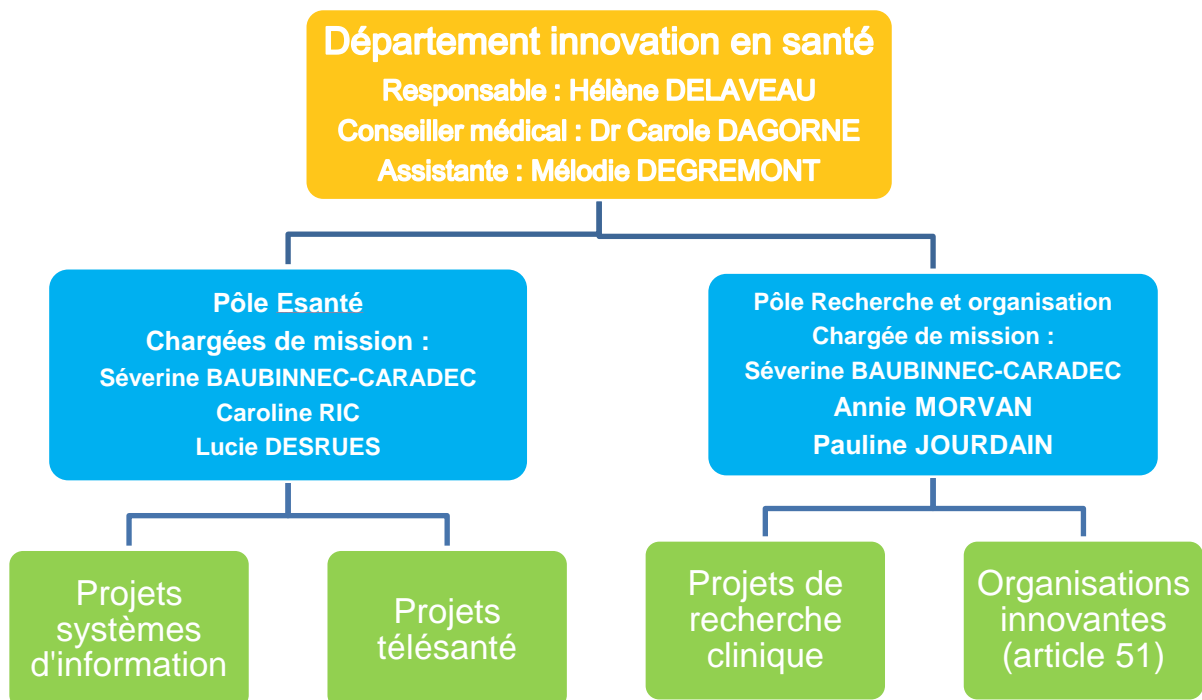
Patient connecté

Solutions de e-santé ayant un impact sur l'organisation et les comportements.

■ ■ ■ L'innovation en santé répond à des enjeux multiples...



■ ■ ■ ...et l'ARS Bretagne s'organise



Contact

ars-bretagne-dis@ars.sante.fr

Assistante : 02 22 06 73 98